

## COMITE DE DEFENSE DES SITES DE LA FORET-FOUESNANT

Dans notre dernier numéro (p. 429) nous avons relaté les suites qu'a eu notre initiative de diffuser la pétition du Comité de Défense de La Forêt-Fouesnant. Faut-il place nous n'avons pas pu donner les renseignements sur cette Association, comme nous entendions le faire. Par contre, un court texte est paru (p. 432) sur une société voisine : l'« Association pour la sauvegarde du Pays Fouesnantais ». Afin d'éviter toute confusion dans l'esprit des lecteurs, nous rappelons que Fouesnant et La Forêt-Fouesnant sont deux communes limitrophes. Les défenseurs des sites de ces deux localités luttent côte à côte contre deux projets différents dans leurs modalités, mais similaires dans leurs buts : réaliser une opération immobilière financièrement rentable pour les promoteurs, sur ce qui était autrefois le domaine public maritime.

L'Association de Fouesnant ayant déjà été présentée, c'est celle de La Forêt-Fouesnant que nous présentons aujourd'hui :

« Comité de défense des sites de La Forêt-Fouesnant »

Siège social : Kermoor, 29 S - La Forêt-Fouesnant.

Section de l'Association nationale « Les droits du Piéton ». Création : 28 février 1970.

Présidente : M<sup>lle</sup> C. DE POULPIQUET.

Secrétaire : M. M. PAOLI.

**Buts :** Aider et faciliter, toujours en harmonie avec les Sites, la conservation, l'aménagement, l'embellissement de La Forêt-Fouesnant. En fait, le Comité a été constitué pour s'opposer au projet d'aménagement entrepris par la S.A.T.F.I. (Société d'Economie mixte pour l'Aménagement touristique du Finistère). Celle-ci fait partie de la Société centrale pour l'équipement du territoire (S.C.E.T.), filiale de la Caisse des Dépôts.

Le rôle de la S.A.T.F.I., dont le capital est détenu en majorité par les communes et le département, est d'intervenir dans les opérations immobilières et d'aménagement d'une certaine importance.

Dans le cas de « Port-La-Forêt », dont les architectes sont MM. LE GOUTEUR et LE BERRE, le Comité de défense a dénoncé une série d'irrégularités administratives.

A. L.

## ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

### SECTION D'ILLE-ET-VILAINE

Comme chaque année, la section d'Ille-et-Vilaine s'est manifestée par des activités touchant à des domaines très divers. Nous retiendrons notamment l'organisation ou la participation des expositions, le prêt d'une exposition itinérante, la mise au point et la diffusion de tracts d'information, la participation aux travaux de P.L.C.C.P., des conférences, des sorties.

#### Expositions :

La première d'entre elles a été organisée à partir de maquettes prêtées par l'Institut Suédois. Cette exposition intitulée « Evolution et Aménagement du Paysage en Suède » a été montée grâce à l'aimable collaboration du Cercle Naturaliste des Etudiants de Rennes, dans le grand Hall du Complexe scientifique de Beaulieu du 15 au 31 janvier 1972, puis dans le Hall de l'O.R.T.F. pendant la première semaine de février.

La seconde exposition intitulée « L'Eau et la Vie » a été organisée par la S.E.P.N.B. en collaboration avec l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie et l'Ecole Nationale de la Santé Publique à l'aide de panneaux provenant du Palais de la Découverte, de l'Agence financière du Bassin Loire-Bretagne et de plusieurs maquettes provenant de firmes diverses. Cette exposition placée sous le Haut-Patronage de plusieurs personnalités régionales et départementales s'est tenue du 9 au 24 mars 1972 dans le Hall de la Maison de la Cul-